

INFIRMIER PRATICIEN SPÉCIALISÉ OU INFIRMIÈRE PRATICIENNE SPÉCIALISÉE



TÂCHES

- Personne qui est responsable de soins infirmiers et d'activités professionnelles médicales auprès des usagers dans un domaine de spécialité visant des problèmes de santé complexes et ce, conformément à la législation en vigueur. Elle collabore avec le médecin traitant afin d'identifier les problèmes de santé et d'établir les priorités de soins et de traitements.
- Elle contribue au suivi des usagers préalablement diagnostiqués, en étroite collaboration avec le médecin traitant.
- Elle apporte un soutien clinique aux infirmières et aux autres professionnels.
- Elle contribue à la conception, l'application et l'évaluation des programmes se rapportant à sa spécialité.
- Elle participe au développement et à l'implantation des programmes d'enseignement aux usagers, à leurs proches et à des groupes de personnes.
- Elle participe à l'élaboration et à l'évaluation des règles de soins médicaux et infirmiers et collabore au développement des programmes de formation pour le personnel infirmier.
- Elle réalise ou collabore à la recherche en soins infirmiers et collabore à la recherche clinique médicale.

ÉTUDES NÉCESSAIRES

Certificat de spécialiste infirmier(e) praticien(ne) spécialisé(e)
Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec

DURÉE D'ÉTUDES POST-SECONDAIRES

5 À 6 ans

SALAIRE

Horaire : de **29 \$ à 52 \$**

QUALITÉS REQUISES

Aptitude pour les sciences, particulièrement l'anatomie et la physiologie humaine, capacité de résoudre des rapidement problèmes, flexibilité pour s'adapter aux horaires de travail variables et aux changements de l'environnement, facilité à communiquer clairement, savoir garder son calme dans des situations d'urgence.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Principalement dans les centres hospitaliers, les centres d'hébergement et de soins de longue durée ainsi qu'au domicile des usagers.